

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Vendredi 03 juillet 2020**

L'an deux mil vingt, le trois juillet, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en réunion ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Charles Léandre faisant office de salle du Conseil Municipal, suite à l'état d'urgence face à l'épidémie de covid-19, sous la présidence de : Monsieur Gérard DESGRIPPES, le Maire

Présents : M Julien CORBIÈRE, Mme Ophélie MARTEL, Mme Chantal JOURDAN, M Claude SEGERS, M Fabrice ANDRÉ, Mme Michèle BUREL, M Gérard FOURRÉ, M Jean-Pierre ANJOU, Mme Irène SOBESKY, Mme Hélène CORBIÈRE, M Ludovic LEROY, M Pierre HÉLIE, Mme Cécile PRÉVERT, Mme Anne-Claire GUILLOT

Absent : M Dominique MAZZAROLO a donné pouvoir à M Gérard FOURRÉ

Monsieur Gérard DESGRIPPES, maire sortant, a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions, suite aux élections du 15 mars et 28 juin dernier.

Mme Cécile PRÉVERT a été désignée secrétaire de séance, et la doyenne de l'assemblée, Madame Michèle BUREL, prend la présidence du Conseil Municipal.

Monsieur Gérard DESGRIPPES, se retire.

Mme Hélène CORBIÈRE et M Ludovic LEROY ont été désignés assesseurs.

### **1) Election du Maire**

M Julien CORBIÈRE, s'est déclaré seul candidat au poste de Maire. Après dépouillement M Julien CORBIÈRE est élu avec 13 voix pour et 2 blancs.

M Julien CORBIÈRE a été proclamé maire et a été immédiatement installé, et prend la présidence de l'assemblée.

### **2) Nombre d'adjoints**

Le président informe que la commune peut disposer d'un minimum de 1 adjoint et d'un maximum de 4 adjoints (correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal).

Monsieur le Maire propose de fixer le nombre d'adjoint à 3.

Le Conseil Municipal, 15 voix pour, décide de fixer le nombre d'adjoints au Maire au nombre de 3.

### **3) Election des adjoints**

Monsieur le Maire informe que les adjoints sont élus à scrutin secret et individuellement.

Mme Irène SOBESKY, s'est déclarée candidate au poste de 1<sup>er</sup> adjoint.

Après dépouillement Mme Irène SOBESKY est élue avec 12 voix pour et 3 blancs.

Mme Irène SOBESKY a été proclamée 1<sup>ère</sup> adjointe et immédiatement installée

M Ludovic LEROY, s'est déclaré candidat au poste de 2<sup>nd</sup> adjoint.

Après dépouillement M Ludovic LEROY est élu avec 12 voix pour et 2 blancs et 1 nul

M Ludovic LEROY a été proclamé 2<sup>nd</sup> adjoint et immédiatement installé

M Pierre HÉLIE et Mme Hélène CORBIÈRE, se sont déclarés candidats au poste de 3<sup>ème</sup> adjoint

Après dépouillement M Pierre HÉLIE 11 voix et Mme Hélène CORBIÈRE 4 voix

M Pierre HÉLIE est élu.

M Pierre HÉLIE a été proclamé 3<sup>ème</sup> adjoint et immédiatement installé

#### **4) Lecture de la Charte de l'Élu**

Monsieur le Maire lit la Charte de l'élue et informe le conseil que le statut de l'élue local sera envoyé à chaque élu dans les jours à venir.

#### **5) Election des délégués communautaires**

M Julien CORBIÈRE est désigné délégué titulaire à la Communauté de Communes Domfront-Tinchebray Interco

Mme Irène SOBESKY est désignée déléguée suppléante à la Communauté de Communes Domfront-Tinchebray Interco

#### **6) Election des représentants au SIVOS Champsecret-Dompierre**

Monsieur le Maire informe le conseil que la compétence scolaire est une compétence communautaire l'élection des représentants au SIVOS Champsecret-Dompierre se fera lors du prochain conseil communautaire.

Fin de séance à 20h00

Julien CORBIÈRE	Ophélie MARTEL	Chantal JOURDAN	Claude SEGERS
Fabrice ANDRÉ	Michèle BUREL	Gérard FOURRÉ	Dominique MAZZAROLO Pouvoir à Gérard FOURRÉ
Jean-Pierre ANJOU	Irène SOBESKY	Hélène CORBIÈRE	Ludovic LEROY
Pierre HÉLIE	Cécile PRÉVERT	Anne-Claire GUILLOT	